Seward, le grand homme d'Etat américain, a dit, un jour, en parlant du Canada:

Je vois dans l'Amérique britannique une région assez vaste pour y créer un empire. Ses immenses champs de blé, ses chaînes de montagnes, ses grandes voies fluviales, ses forêts inépuisables, les richesses du nord, ses pêcheries sans rivales, ses dépôts miniers, constituent les éléments de la richesse nationale.

J'oserai dire qu'il aurait pu ajouter que tout cela constitue la force nationale. Seward était capable d'apprécier nos avantages et cependant il n'avait fait qu'en entrevoir la moitié. Comme Canadiens, nous reconnaissons que nous sommes entrés dans une phase distincte et nouvelle de notre histoire. Notre pays occupe une place à part sur la carte du monde. Il n'est plus le pays des palais de glace ou de Notre-Dame-des-Neiges. Il est reconnu comme le grenier qui rend l'Empire Britannique indépendant de toutes les nations étrangères pour ses provisions de bouche. L'univers voit ici une heureuse contrée capable de recevoir des millions de personnes de tous les points du globe. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui viennent sur nos rivages avec l'intention d'y posséder du terrain, d'y labourer le sol, d'y moissonner et d'y jouir des bienfaits de la prospérité et du bonheur réservés à ceux qui mènent une vie économe et industrieuse.

La milice a rendu un grand service au Canada, non seulement en affirmant un sentiment national le plus pur, mais en repoussant des invasions, en réprimant des rébellions et en maintenant l'ordre en diverses occasions; et, la milice canadienne, en prenant part aux batailles livrées par l'empire dans le sud de l'Afrique, s'est couverte d'honneur, a ajouté un nouveau lustre aux armes britanniques, a attiré sur le Canada les regards des puissances du monde et a fait rejaillir sur le pays beaucoup de gloire et d'éclat. Toute mesure ayant pour but de rendre la milice plus effective mérite d'être prise en considération, de la manière la plus favorable, par le parlement.

Le jugement délimitant la frontière entre l'Alaska et le Canada ainsi que les documents relatifs à cette question controversée recevront toute l'attention que demande leur importance dans l'intérêt du pays, et il est à espérer que malgré les divergences d'opinion qu'on remarque dans les conclusions des arbitres, le Canada pourra jouir plus tard d'une plus grande liberté d'action au sujet

surgir relativement aux intérêts de notre pays. Je demande donc de proposer :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le très honorable sir Gilbert John Elliott, comte de Minto, et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Min-to, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande Bretagne, Baronet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc. etc., Gouverneur général du Canada.

Plaise à Votre Excellence

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux Chambres du parlement.

L'honorable M. TESSIER : Invité au derpier moment à appuyer cette motion pour remplacer l'honorable sénateur David retenu chez lui par la maladie, je me lève pour dire quelques mots en priant cette honorable Chambre de vouloir bien m'accorder toute son indulgence. Mes collègues comprendront qu'il est tout naturel que je me serve de ma langue maternelle, cette belle langue francaise dont l'usage nous est garanti par la loi et les traités et que, nous, premiers colons de ce pays, aimons à conserver comme un dépôt légué par nos ancêtres.

Le premier paragraphe du discours du trône nous rappelle que nous devons être animés d'un pieux sentiment de reconnaissance envers la Providence, qui nous a gratifiés d'une abondante récolte et de la prospérité qui règne dans le pays. Ce sentiment de gratitude, honorables messieurs, je puis dire que nous le ressentons vivement.

Il n'y a pas de doute que le peuple du Canada est heureux. Nous nous en réjouissous, et nous remplissons un agréable devoir en en rendant grâce à la divine Providence. Nous remplissons également un agréable devoir en rendant grâce au très honorable premier ministre, chargé par le peuple de diriger notre politique, et en rendant aussi justice au ministre de l'Agriculture qui a pratiqué l'axiôme : "Aide-toi, le ciel t'aidera," et dont le travail éclairé et persévérant a mis ses compatriotes en mesure de profiter des conditions avantageuses que la nature leur offre. Notre agriculture a fait des progrès étonnants. L'exportation des questions internationales qui peuvent du beurre a augmenté d'une manière extra-

Hon. M. KERR (Toronto).